



MESSAGE DE Mgr Michel SANTIER

Evêque de Créteil
Pour l'entrée en Carême 2017

Aujourd'hui Mercredi 1^{er} mars 2017, l'Eglise catholique entre en **Carême**.

Chemin de montée vers Pâques, ce temps de 40 jours, sera particulièrement fort pour les 150 adultes, qui le 5 mars prochain, à la Cathédrale Notre-Dame de Créteil, seront appelés à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, eucharistie et confirmation), durant la prochaine Vigile pascale et à la Pentecôte.

Le **Carême** est pour tous les catholiques un temps de conversion, une période favorable pour accueillir le pardon du Seigneur à travers le sacrement de réconciliation.

Tandis que se vivront dans les secteurs et les paroisses des « journées du Pardon » ou des accueils pour une démarche personnelle, une célébration diocésaine animée conjointement par les groupes de prière, les communautés nouvelles et le Service de la pastorale liturgique et sacramentelle aura lieu **le dimanche 12 mars de 14h30 à 17h, à la Cathédrale**.

Le **Carême** est aussi un temps de rencontre intime avec le Seigneur, dans sa Parole lue, méditée, vécue. Il devient alors, « *quelqu'un* », de plus en plus présent dans nos vies. C'est pourquoi, je vous engage, à oser les « *Maisons d'Evangile* ». Vous étiez nombreux à les découvrir lors de la réunion de présentation du 22 février, et vous avez pu voir, combien il pouvait être aisé de se lancer !

Je vous invite donc à accueillir ces différentes propositions, car le Carême n'est pas qu'une démarche personnelle. C'est aussi une démarche ecclésiale et communautaire. C'est en nous soutenant les uns et les autres, que nous pourrons vivre ce temps de jeûne, de partage et de relation.

Les membres du Conseil épiscopal ont choisi quant à eux, de vivre ensemble une démarche de jeûne, en s'abstenant d'alcool et de viande lors du repas qui suit leurs séances du vendredi.

Ils ont par ailleurs souhaité que dans le tourbillon des informations qui circulent au sein du diocèse, les personnes travaillant à la curie puissent faire, durant le **Carême**, une journée de **pause Internet**. Ils demandent donc, que le jeudi, jour où les personnes sont le plus nombreuses à l'évêché, chacune s'abstienne d'adresser des mails, mais privilégie la relation en favorisant la rencontre de visu ou l'appel téléphonique en direct.

Que l'on se déplace de bureau en bureau, que l'on se parle, que l'on partage !

Le pape François nous invite à poser des gestes concrets.

Dans cet esprit, que ce **Carême** 2017 soit pour tous, une occasion de faire une pause.

En paroisse, en secteur, sur nos milieux de vie familiale ou professionnels, vivons un temps de prière, de conversion, de partage, mais aussi de jeûne, dont le produit économisé pourra être reversé, à une association caritative oeuvrant sur le diocèse : CCFD, Secours catholique, Société Saint-Vincent de Paul, Ordre de Malte, ou association « *D'ici et d'ailleurs* »...

En union de prière, je souhaite à chacun, de vivre un beau temps de conversion personnelle durant ce **Carême** 2017.

+ Michel Santier
évêque de Créteil